

Nouvelles des aires protégées d'Afrique

#131, juin 2019 + www.papaco.org/fr



Edito

Geoffroy MAUVAIS
Coordinateur du Papaco

George

En général, lorsqu'on en arrive à donner un "petit nom" au représentant d'une espèce animale, c'est que sa situation n'est guère prometteuse.

On se rappelle tous de Martha, dernière de la grande famille des pigeons migrateurs américains dont l'homme sut si bien s'occuper qu'il fit passer son espèce de centaines de millions d'individus à... la seule Martha en quelques décennies (voir la NAPA n°78). Elle mourut, solitaire, en septembre 1914 au zoo de Cincinnati avec, peut-être, le secret espoir que sa triste aventure servirait de leçon à ses bourreaux.

C'est ce que George, le petit escargot d'Hawaï à la coquille annelée et dont la pointe arbore une jolie couleur jaune (d'où son doux nom latin *achatina apexfulva*), a dû penser lui-aussi jusqu'à sa dernière bulle, en cette année 2019. Une année qu'il n'aura pas trop connue puisqu'il a cessé de baver dès le premier de l'an, après 14 années d'une honnête vie de dernier de cordée, seul représentant encore connu de son espèce.

Il faut dire que George et les siens ont manqué de chance.

Ses arrières grands-parents vivaient par milliers sur l'île d'O'ahu. Au lieu de faire profil bas, ils montaient aux arbres et exhibaient fièrement sur les branches leur coquille on ne peut moins discrète. Pas surprenant alors que les colons britanniques, arrivés à la fin du 18ème siècle, en aient fait des colliers. Ils en profitèrent aussi pour importer sur l'île le cousin africain de notre « pointe jaune » (*achatina fulica*), plus gros et plus vorace, qui se montra un redoutable concurrent et prenait les meilleures places au soleil (alors qu'il aurait dû savoir qu'il était nettement moins beau !).

Qu'à cela ne tienne, on importa alors un autre escargot (*Euglandea rosea*) au milieu du XXème siècle, carnivore de

son état, afin qu'il règle le compte de « l'africain ». Manque de bol, il ne voyait pas bien les couleurs et engloutit les cousins avec un même appétit.

Au milieu des années 90, il ne restait que 10 spécimens de notre escargot à pointe jaune. Ils auraient pu enfin tenter de passer inaperçus sous les feuilles, mais non, il a fallu qu'ils jouent encore les stars et se montrent à tout le monde. Alors on les mit en boîte à air conditionné pour qu'ils se reproduisent, ce qu'ils firent sans trop de conviction jusqu'à ce que le dernier de la lignée naisse et grandisse : George. En bon escargot, George était hermaphrodite donc on eut pu l'appeler Georgette. Mais on choisit de lui donner le nom du dernier individu d'une des 10 espèces de tortues géantes des Galapagos (*Chelonoidis abingdonii*) qui lui s'était éteint en 2012, déjà centenaire mais sans descendance. Ainsi, son patronyme était disponible...

La question qui se pose crûment à nous maintenant et qui mérite qu'on en débâte urgemment, c'est de savoir si l'on trouvera assez de prénoms pour nommer (même très temporairement, on le voit, car certaines espèces ont l'élégance de ne pas s'éterniser dans l'extinction) toutes les espèces qui vont disparaître bientôt devant nos yeux. Ce serait injuste de ne pas le faire et on ne va pas pouvoir indéfiniment recycler le prénom « George ». Il faudra faire preuve d'inventivité pour le Mérou de Nassau, le Crocodile des Philippines, le Manchot du Cap, l'Okapi de RDC, le Rhino de Java, la Grue de Sibérie, le Loup d'Ethiopie, le Vautour d'Inde, le Grand Hapalémur de Madagascar, l'Ibis Chauve du Maroc, l'Esturgeon d'Europe, le Lynx ibérique, l'Hirola du Kenya, le Pic à bec ivoire d'Amérique, le Dauphin de Chine...

Quel problème inextricable ! Le calendrier n'y suffira pas assurément. Il serait peut-être plus raisonnable de se résoudre à limiter les extinctions ?

Nos formations

MOOC du PAPACO

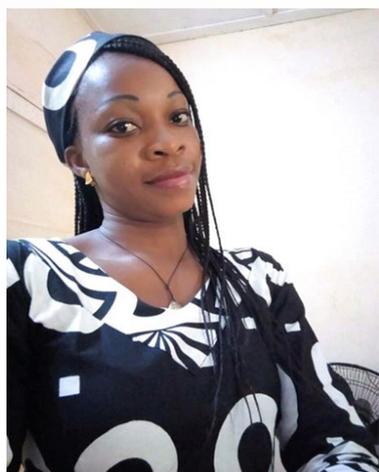
Pour vos questions et demandes d'attestation, contactez-nous via [Facebook](#) ou envoyez un mail à moocs@papaco.org.

LES INSCRIPTIONS SONT FERMÉES
FIN DE LA SESSION : 16 JUIN

>> [Accéder au cours : mooc-conservation.org](http://mooc-conservation.org) <<



TÉMOIGNAGE D'UNE ÉTUDIANTE



Odette Kiswendsida ZONGO, Burkina Faso

Je me nomme ZONGO kiswendsida Odette. Je suis Burkinabé et vis à Koudougou, à une centaine de kilomètres de Ouagadougou, où j'enseigne les mathématiques et les sciences de la vie et de la Terre (SVT) au lycée de l'amitié.

Je participe aux MOOC, d'abord pour ma propre formation en vue d'améliorer et d'ajuster mon enseignement des SVT au besoin. Mais aussi pour acquérir de nouvelles connaissances et des diplômes qui me permettront de saisir des opportunités qui pourraient se présenter.

Je pense que ces MOOC sont une belle initiative à saluer surtout pour nous qui exerçons une activités nous empêchant de suivre des cours physiquement à l'Université. Je suis vraiment ravie car j'ai beaucoup appris à travers ces Moocs, par exemple le MOOC sur le suivi écologique m'a permis d'améliorer mon enseignement en classe de seconde.

Merci à toute l'équipe pour la belle initiative et que Dieu vous bénisse et vous accompagne.

[@Papaco_IUCN](#)

[facebook /IUCNpapaco](#)

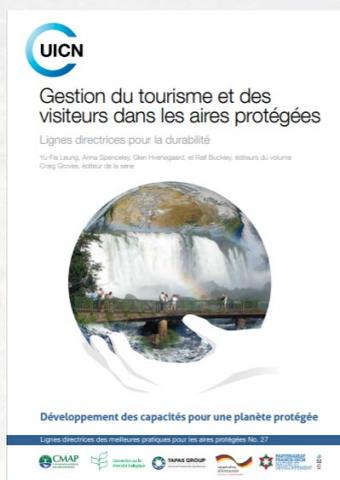
[Linkedin](#)

A lire également : la [lettre du programme aires protégées de l'UICN \(GPAP\)](#).

En plus de la page du PAPACO, rejoignez les 6 ODD membres du [groupe Facebook](#) dédié au MOOC.

Retrouvez tous les liens et autres infos utiles sur papaco.org/fr.

Dossier du mois



Gestion du tourisme et des visiteurs dans les aires protégées

Lignes directrices pour la durabilité

Yu-Fai Leung, Anna Spenceley, Glen Hvenegaard et Ralf Buckley

Cette NAPA présente quelques extraits de ces lignes directrices. Le rapport complet est disponible sur www.papaco.org.

Tourisme et fréquentation dans les aires protégées : le défi de la durabilité

Le tourisme est et doit être un sujet essentiel en matière de conservation de la nature. Avec la croissance démographique mondiale et l'amélioration des transports permettant d'effectuer plus rapidement des trajets sur des vastes distances, le tourisme s'est développé, se concentrant de plus en plus sur les paysages terrestres et marins naturels et culturels restants, souvent au sein d'aires protégées. Le tourisme, à la différence de nombreuses industries extractives, a besoin d'aires naturelles splendides, d'une nature et d'une vie sauvage en bonne santé, et de cultures authentiques. La capacité du tourisme à générer des revenus nationaux et des emplois peut agir comme moteur pour conserver et gérer des aires naturelles intactes, plutôt que pour les modifier ou les détruire afin de produire d'autres biens.

Le problème central est donc celui de la durabilité pour les responsables. Ce que nous cherchons à encourager dans les aires protégées n'est pas n'importe quel type de tourisme : c'est un tourisme durable, qui s'entend comme : « un tourisme qui tient pleinement compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs, en répondant aux besoins des visiteurs, des professionnels, de l'environnement et des communautés d'accueil. ».

Cette vaste acceptation tournée vers le futur des

avantages et impacts négatifs potentiels du tourisme doit être basée sur un principe fondamental : Pour que le tourisme dans les aires protégées soit durable, il doit en premier lieu contribuer à la conservation de la nature sur le long terme, et pas seulement brièvement ou sporadiquement, et garantir que la conservation n'est pas compromise par une utilisation inappropriée ou mal gérée des visiteurs.

En gardant ce principe fondamental à l'esprit, nous pouvons préciser que le tourisme durable dans les aires protégées doit, dans toutes ses phases depuis la volonté jusqu'à la planification et la gestion :

- Protéger les qualités environnementales et/ou culturelles qui attirent les touristes en préservant les processus écologiques essentiels et les qualités esthétiques et spirituelles, et en aidant à conserver le patrimoine naturel et la biodiversité ;
- Respecter les droits des populations autochtones et des communautés locales et leur authenticité socioculturelle, conserver leur patrimoine culturel construit et vivant et leurs valeurs traditionnelles, et contribuer à la compréhension et tolérance interculturelles ;
- Garantir des opérations économiques viables, à long terme, offrant des avantages socio-économiques distribués de façon équitable à tous les titulaires de droits et parties prenantes affectés par le tourisme, notamment un emploi stable, des opportunités de génération de

Tableau 2.1 Résumé des avantages potentiels du tourisme dans les aires protégées

Type d'avantages	Exemples d'avantages potentiels - les aires protégées peuvent :
Environnemental	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir une éducation publique sur les problèmes et les besoins de la conservation ; • Transmettre une compréhension et une meilleure appréciation des valeurs et des ressources naturelles, grâce aux expériences, à l'éducation et à l'interprétation ; • Sensibiliser à la valeur des ressources naturelles et protéger les ressources qui ont très peu voire pas du tout de valeur aux yeux des résidents, ou sont considérées comme un coût plutôt que comme un avantage ; • Soutenir la recherche et le développement de bonnes pratiques environnementales et de bons systèmes de gestion, pour influencer le fonctionnement des secteurs du voyage et du tourisme ainsi que le comportement des visiteurs à destination ; • Soutenir le suivi environnemental et le suivi des espèces grâce à des bénévoles dans le domaine de la science grand public.
Économique	<ul style="list-style-type: none"> • Générer des avantages économiques à une nation, une région ou une communauté pour renforcer l'engagement à conserver la zone naturelle et sa vie sauvage ; • Développer les emplois et les revenus pour les résidents locaux ; • Stimuler de nouvelles entreprises dans le secteur du tourisme et diversifier l'économie locale ; • Améliorer les installations, les transports et les communications locales avec une meilleure durabilité ; • Encourager la fabrication, la vente de biens et la fourniture de services locaux ; • Accéder à de nouveaux marchés et à des devises ; • Générer des revenus fiscaux ; • Permettre aux employés d'acquérir de nouvelles compétences ; • Fournir un soutien financier aux aires protégées grâce au paiement de droits et taxes touristiques.
Social/ communautaire	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les conditions de vie pour les populations locales ; • Encourager les personnes à valoriser et être fières de leur culture locale et de leurs aires protégées ; • Soutenir l'éducation environnementale des visiteurs et des populations locales, et encourager une meilleure compréhension des valeurs et des ressources du patrimoine culturel ; • Créer des environnements attractifs pour les destinations, pour les résidents comme pour les visiteurs, qui peuvent soutenir d'autres activités nouvelles compatibles (par ex. Industries de services ou basées sur des produits) ; • Améliorer la compréhension interculturelle par le contact social ; • Encourager le développement et la conservation de la culture, de l'artisanat et des arts ; • Encourager les personnes à apprendre les langues et cultures des autres ; • Promouvoir l'esthétisme, la spiritualité, la santé et autres valeurs liées au bien-être ; • Améliorer la santé physique par le biais d'exercices récréatifs (par ex. marche, vélo) ; • Contribuer à la santé mentale en réduisant le stress et la fatigue ; • Mettre en valeur la conservation au niveau local, national et international ; • Interpréter les valeurs, les questions de conservation et les questions de gestion pour les visiteurs.

Sources : Eagles et al., 2002 ; CDB, 2004 ; Maller et al., 2009, UICN, 2010 ; Spenceley et al., 2015

revenus et des services sociaux pour accueillir les communautés et contribuer à l'atténuation de la pauvreté ;

- Fournir des opportunités appropriées pour favoriser, auprès des visiteurs, une expérience ayant du sens et de haute qualité, qui contribuera à un sentiment accru de gestion respectueuse de la nature et des aires protégées.

Impacts du tourisme dans les aires protégées

Le tourisme dans les aires protégées peut avoir divers impacts positifs et négatifs. La gamme des types d'impacts est large, et ceux-ci affectent les ressources des aires protégées, les économies

locales, les communautés locales et les touristes eux-mêmes. Les impacts du tourisme sur les aires protégées peuvent être regroupés en trois grandes catégories, qui se chevauchent souvent : environnementale, économique et sociale.

Aligner les objectifs de la gestion avec les impacts du tourisme

En appliquant des meilleures pratiques, le tourisme durable peut également aider à appliquer une vaste gamme de valeurs naturelles et sociales qui contribuent à la mission de conservation de l'aire protégée et, lorsque possible, bénéficient aux communautés locales

Principe 1 « Une gestion appropriée dépend des objectifs et des valeurs de l'aire protégée »

- Les objectifs au sein des plans de gestion des aires protégées fournissent des déclarations définitives des résultats désirés de la gestion des AP.
- Ils identifient le caractère approprié des actions de gestion et indiquent les ressources et conditions sociales acceptables.
- Ils permettent l'évaluation du succès des actions de gestion.

Principe 2 « Une planification proactive de la gestion du tourisme et des visiteurs améliore l'efficacité »

- Une gestion proactive commence avec l'articulation des valeurs des aires protégées et des objectifs de la gestion. Les politiques et les décisions de gestion pouvant être liées à ces valeurs ont davantage de chance d'être mises en œuvre efficacement.
- La pratique d'une pensée tournée vers l'avenir peut mener à une meilleure prise de conscience des opportunités émergentes pour les activités récréatives et touristiques.

Principe 3 « Changer les conditions d'utilisation des visiteurs est inévitable et peut même être désirable »

- Les impacts, les niveaux d'utilisation et les attentes des conditions appropriées ont tendance à varier (par ex impact d'un campement en périphérie d'une AP / dans le centre d'une AP).
- Des variables environnementales influencent l'utilisation des visiteurs et le niveau d'impact (par ex topographie, végétation, accès).

Principe 4 « Les impacts sur les ressources et les conditions sociales sont des conséquences inévitables de l'utilisation humaine »

- Tout niveau d'utilisation récréative entraîne certains impacts ; dans la plupart des cas, des niveaux d'utilisation initiaux et de petite ampleur génèrent les plus grands impacts par utilisation unitaire. Lorsqu'il y a un conflit entre la conservation et d'autres objectifs, la conservation

doit toujours primer.

- Le processus visant à déterminer l'acceptabilité de l'impact est central pour la planification et la gestion de l'utilisation des visiteurs.
- Les preuves d'impact peuvent être utilisées pour l'éducation environnementale des visiteurs du parc.

Principe 5 « La gestion vise à influencer le comportement humain et à minimiser les changements induits par le tourisme »

- Les aires protégées protègent souvent les processus et caractéristiques naturelles, aussi la gestion de l'AP est en général orientée vers la gestion des changements anthropiques, car ce sont ceux-là qui créent le plus de perturbations.
- Les changements anthropiques peuvent créer des conditions considérées comme indésirables.
- Certains changements sont désirables et peuvent être la raison de la création de l'aire protégée. Par exemple, de nombreuses aires protégées sont créées pour fournir des opportunités récréatives et un développement économique local.

Principe 6 « Les impacts peuvent être influencés par de nombreux facteurs, aussi la limitation de l'utilisation est une option de gestion parmi d'autres »

- De nombreuses variables autres que le niveau d'utilisation peuvent affecter la relation utilisation/impact dans les aires protégées (par ex comportement des visiteurs, méthode de voyage, taille du groupe, saison et conditions biophysiques).
- Les impacts créés par l'utilisation des visiteurs ou les activités de gestion peuvent se produire en dehors de l'aire protégée, ou n'être visibles que bien plus tard (par ex les interdictions d'utilisation peuvent déplacer cette utilisation dans d'autres zones ; ou une mauvaise gestion de l'eau peut entraîner une pollution de l'eau en aval).
- Les planificateurs ont besoin d'une connaissance significative des relations entre l'utilisation et les impacts, afin de prévoir les impacts futurs selon

l'échelle et sur la durée.

Principe 7 « Le suivi est essentiel à une gestion professionnelle »

- Le suivi est une étape essentielle de tous les cadres de gestion proactifs ou adaptatifs, et fournit des données sur les conditions de ressources, sociales, communautaires et économiques qui renseignent les décisions de la gestion.
- Le suivi ne doit pas être compliqué ou onéreux. Il existe souvent plusieurs options possibles.

Principe 8 « Le processus décisionnel doit séparer la description technique des jugements de valeur »

- De nombreuses décisions de gestion de l'aire protégée sont techniques (par ex localisation des sentiers de randonnée, conception du centre des visiteurs), mais d'autres reflètent des jugements de valeur (par ex faut-il et comment limiter l'utilisation, les types d'installations et d'opportunités touristiques offertes)

Principe 9 « Les groupes affectés doivent être impliqués, car le consensus et le partenariat sont nécessaires à la mise en œuvre »

- Toutes les décisions de gestion affectent des individus ou des groupes. Ces groupes doivent être identifiés rapidement dans le processus décisionnaire.

Principe 10 « La communication est essentielle pour améliorer les connaissances et le soutien envers la durabilité »

- La communication des résultats du suivi des impacts touristiques sur la conservation et les bénéfices communautaires peuvent expliquer les raisons des décisions de gestion.

Renforcement des capacités pour la gestion d'un tourisme durable

L'un des principes de base du développement du tourisme dans les aires protégées est que les expériences sont dépendantes des attributs de l'aire et ne doivent pas compromettre les valeurs de conservation qu'elle renferme. En conséquence, une gestion compétente est indispensable non seulement pour la protection de la zone, mais aussi

pour la réalisation d'un tourisme durable. La gestion doit veiller à ce que les impacts des visiteurs restent dans des limites acceptables et rendent possibles les types d'expériences qui sont appropriées pour l'aire protégée, et qui sont cohérentes avec ses objectifs de conservation. Le renforcement des compétences professionnelles est une façon de devenir plus efficace dans la prise de décision et la mise en œuvre.

Renforcement des capacités pour les gestionnaires

Le personnel des organismes de gestion des aires protégées et de conservation de la nature doit être doté d'une expertise dans la planification et la gestion du tourisme. Si le personnel n'est pas formé dans la gestion du tourisme et des visiteurs, mais qu'il est affecté à de telles tâches, il est crucial qu'il ait des occasions d'obtenir l'expertise requise.

Le renforcement des capacités peut impliquer des approches diverses. Celles-ci incluent des formations et des ateliers de courte durée, le jumelage d'aires protégées, des échanges entre personnel, des conférences et des symposiums, le parrainage, des congés sabbatiques et éducatifs. Certains de ces efforts d'éducation et de formation peuvent aboutir à des diplômes, certificats et autres qualifications touristiques reconnus par les organismes de gestion des aires protégées et l'industrie touristique. Les capacités doivent être renforcées au sein d'un programme plutôt que d'être vues comme une activité séparée ou ponctuelle.

Renforcement des capacités pour les communautés locales

Renforcer les capacités dans les communautés locales pour qu'elles s'engagent et bénéficient du tourisme centré sur l'aire protégée exige de comprendre ce qu'implique une communauté, notamment ses frontières et les groupes de détenteurs de droits et de parties prenantes qu'elle reconnaît, les activités importantes pour les moyens de subsistance locaux ainsi que les nombreux facteurs qui peuvent entraver la collaboration entre eux. Il est important de partager l'information avec les membres de la communauté, afin de leur permettre de réfléchir sur les impacts

potentiels du tourisme, notamment les opportunités et les menaces, et d'élaborer une vision future du tourisme qu'ils soutiennent. L'apprentissage et la réflexion devraient aboutir à un engagement envers l'action, et à une promesse par les détenteurs de droits et parties prenantes locaux d'investir des ressources dans cet effort.

Le renforcement des capacités grâce au partenariat

Le renforcement des capacités nécessite du temps, de l'argent, des compétences et des connaissances ; par ailleurs la conclusion de partenariats avec d'autres organisations peut accroître considérablement les chances de réussite. Le renforcement des capacités peut être individuel, organisationnel ou sociétal, et peut impliquer des formations et le renforcement d'institutions.

La formation de partenariats pour le renforcement des capacités permet au personnel des aires protégées de se focaliser sur son activité principale (la conservation) et d'optimiser l'utilisation des ressources, notamment du temps et des matériaux. Utiliser l'expérience, les compétences et les connaissances des ONG, du gouvernement, des universités et du secteur privé, pour renforcer les capacités.

Gérer les revenus et les coûts du tourisme pour obtenir des avantages en matière de conservation

Le déficit de financement de la conservation de la biodiversité

L'objectif principal de toute aire protégée est la conservation de la biodiversité. Le tourisme, lorsqu'il est approprié, peut aider les aires protégées à financer des activités permettant d'atteindre cet objectif.

Générer des revenus touristiques à partir des droits d'entrée

Les mécanismes de financement basés sur le marché, comme les droits d'entrée des utilisateurs, peuvent fournir

un moyen de rendre la gestion des aires protégées

plus efficace, équitable et durable sur le plan environnemental.

Générer des revenus touristiques à partir des concessions

Partenariats & concessions public-privé

Les partenariats public-privé sont des accords formels entre l'organisme de gestion de l'aire protégée et le secteur privé, dans lesquels le partenaire privé est en mesure de fournir un produit ou un service touristique particulier de qualité et d'efficacité supérieures, permettant ainsi aux gestionnaires d'aires protégées de se focaliser sur leurs rôles centraux.

Générer des revenus touristiques à partir de la philanthropie

Les touristes dans les aires protégées représentent potentiellement un important bassin de donateurs pour la conservation. Les gestionnaires peuvent leur faciliter la tâche en leur permettant de donner pour une cause spécifique (c.-à-d. un projet de conservation), ou de protéger une espèce spécifique ; dans les deux cas, les donateurs reçoivent généralement des informations régulières sur le changement apporté par leur contribution.

Dans certains pays, les dons des entreprises peuvent être déductibles des impôts, et les aires protégées peuvent en bénéficier.

En outre, les touristes peuvent verser leurs donations aux aires protégées par le biais des entreprises touristiques.

Initiatives pour faire des économies et améliorer l'efficacité

Sous-traitance de la gestion du tourisme

Toutes les aires protégées ne peuvent ou ne doivent pas exploiter leur propre programme touristique. En effet, dans certains cas, il peut être plus efficace pour l'organisme de gestion de l'aire protégée de sous-traiter les concessions touristiques, les licences ou les permis, plutôt que de faire les opérations

en interne.

Partage de services avec les opérateurs touristiques

Les opérateurs touristiques privés au sein des aires protégées ont un intérêt direct à améliorer l'efficacité financière de la gestion de l'aire protégée. Ils supportent également un certain nombre de types de coûts similaires à ceux de l'équipe de gestion de l'AP.

Il existe donc des opportunités de partager les ressources ou les coûts afin de réduire le prix unitaire pour chaque organisation.

Collaboration basée sur l'activité

Il peut y avoir une série d'activités pour lesquelles les opérateurs touristiques sont prêts à collaborer avec les équipes des AP afin d'obtenir de meilleurs résultats en matière de conservation. Il peut s'agir d'activités qui stimulent la performance de la gestion de l'AP, et donc améliorent la qualité du produit touristique dans l'AP et le succès économique potentiel de l'opérateur touristique.

Volontourisme

Le volontourisme est une tendance en pleine croissance : les touristes choisissent de visiter un lieu spécifique dans l'objectif d'apporter une contribution positive à la destination.

En conséquence, plusieurs organisations à but caritatif ou commercial sont nées et proposent ce type d'expérience. Les aires protégées peuvent profiter de cette tendance en offrant des opportunités à des volontaires désireux de s'engager dans des activités de conservation, soit en payant un droit soit sans aucun coût, pour suppléer le personnel.

Avantages économiques au sens large et leur lien avec les résultats en matière de conservation

Enfin, même sans être une option génératrice de revenus ou intéressante en termes d'économies, il est important de prendre en compte au sens large les avantages économiques du tourisme, car en dernier recours ces avantages - s'il est reconnu qu'ils proviennent des aires protégées - peuvent se traduire par un soutien accru du public envers la conservation. Dans les zones présentant des

alternatives économiques limitées, un tourisme bien géré peut réduire les tensions liées à des taux élevés de chômage. Pour maximiser les avantages économiques au sens large, il convient de garantir que la part la plus élevée possible des revenus touristiques reste dans l'économie locale, et que le plus grand nombre d'opportunités économiques liées au tourisme soient disponibles en priorité aux communautés locales.

Le futur du tourisme dans les aires protégées

Si l'on pense à l'avenir, il existe encore des questions essentielles auxquelles les organismes de conservation de la nature et les gestionnaires d'aires protégées doivent réfléchir, lorsqu'ils identifient, évaluent et gèrent le tourisme dans leurs aires protégées.

Croissance démographique et augmentation de la consommation

Avec une population humaine mondiale en hausse, nous assisterons à une demande croissante de tourisme dans les aires protégées. Alors que, dans certaines régions du monde, la fréquentation dans les aires protégées varie (par ex. Canada et Japon), elle augmente régulièrement dans de nombreux autres pays. Les besoins en opportunités récréatives et en activités physiques augmenteront près des villes où vit la majeure partie de la population, avec notamment la création de nouvelles aires protégées urbaines.

Urbanisation

Dans un monde de plus en plus urbanisé, de nombreuses préoccupations se font entendre sur le fait que les citadins, et les jeunes en général, sont déconnectés de la nature.

La croissance des villes donne également aux organismes de gestion des aires protégées une possibilité d'établir des partenariats potentiels avec des entreprises technologiques, afin de créer des produits qui encouragent les résidents urbains à s'impliquer avec les aires protégées et leurs valeurs

naturelles/culturelles, aussi bien physiquement que virtuellement.

Changement climatique

Toutes ces tendances qui nous menacent sont l'effet du changement climatique mondial. Il reste encore beaucoup d'incertitudes, mais une chose est sûre : le changement climatique prévu affectera la demande touristique et les attractions touristiques. D'après les prévisions, la fréquentation dans les aires protégées se modifiera en même temps que les attractions touristiques changeront (de par leur saison, leur nature et leur qualité : par ex. raccourcissement des saisons pour les activités liées à la neige, et altération des écosystèmes pour l'observation de la vie sauvage). Alors que les événements climatiques extrêmes induits par le changement climatique augmenteront en fréquence et en intensité (par ex. incendies catastrophiques, inondations, ouragans), les dommages infligés aux ressources naturelles et culturelles des aires protégées et à leurs infrastructures touristiques seront probablement plus fréquents.

Autres impondérables

Certaines conséquences du changement global sont vraiment nouvelles et dépassent notre capacité de prédiction. Le terrorisme, par définition, tombe dans cette catégorie. Les terroristes ciblent souvent spécifiquement les touristes et les sites touristiques

populaires (« les cibles faciles »), pour des raisons stratégiques, mais souvent les victimes des attaques terroristes incluent des touristes un peu par hasard. Personne ne peut prévoir de façon infaillible quand et où les terroristes frapperont, mais les gestionnaires d'aires protégées peuvent inclure dans leurs plans de sécurité des stratégies pour se défendre contre le terrorisme et y répondre.

Un autre fait à signaler est l'émergence récente et inattendue d'un tourisme lié à une « liste de choses à voir/faire avant de mourir », ou le tourisme de la dernière chance : il s'agit de déplacements dans l'intention précise de voir des lieux, y compris des aires protégées, avant qu'ils ne soient détruits ou irrémédiablement altérés par le changement climatique, ou de voir des espèces sauvages avant qu'elles ne disparaissent.

Le futur nous apportera de nouvelles technologies que nous ne pouvons prévoir à l'heure actuelle. Ces technologies pourront peut-être permettre aux touristes dans les aires protégées d'avoir des informations d'une façon nouvelle pour planifier leurs voyages, prévoir leurs visites afin qu'elles coïncident avec les événements naturels désirés (par ex. migrations d'espèces sauvages ou pontes d'oiseaux), se connecter virtuellement avec des amis et la famille sur leur expérience, et améliorer la sûreté.

Lire la suite sur www.papaco.org.



Annonces

PANORAMA

SOLUTIONS FOR A HEALTHY PLANET

NDIOB : le programme de développement agricole

Ndiob est la première ville sénégalaise à se lancer dans une transition agroécologique. Le Programme de développement agricole a été conçu lors d'une vaste consultation communautaire, et il définit cinq priorités : la sécurité alimentaire, la gestion des ressources naturelles, la fertilité des sols, l'élevage du bétail, et l'agriculture. Désormais, la ville investit 23 % de son budget total pour sa transition agroécologique, et elle entreprend une série de mesures appropriées pour la gestion durable des ressources naturelles et pour parvenir à la sécurité alimentaire. En 2018, les stratégies politiques de la ville de Ndiob impliquant une approche territoriale communautaire et multipartite, lui ont valu la mention honorable du Future Policy Award, octroyé lors du Conseil pour l'avenir du monde en partenariat avec le FAO et l'IFOAM.

Article complet [ici](#).

Plus d'info sur Panorama, [ici](#).



Kiosques faisant la promotion de mets locaux
© Enda Pronat

WCS

Wildlife Conservation
Society

Projet de formation et de capacity building

Où? GABON

Date butoir pour les candidatures : 7 juin.

>> [Plus d'infos ici](#) <<



CONTACTS — PAPACO

geoffroy.mauvais@iucn.org
beatrice.chataigner@iucn.org
marion.langrand@papaco.org
youssouph.diedhiou@iucn.org
madeleine.coetzer@iucn.org

// Programme Aires Protégées d'Afrique & Conservation - PAPACO
// Chargée de programme PAPACO - Liste Verte
// Chargée de programme PAPACO - MOOC
// Chargé de programme PAPACO - Liste Verte et Patrimoine Mondial
// Chargée de programme PAPACO - Communication